

CENTRE D'ARTS CONTEMPORAINS D'INTÉRÊT NATIONAL
RÉSIDENCES D'ARTISTES | ARTS VIVANTS & ARTS VISUELS
AIX-EN-PROVENCE

Offre d'emploi / directeur.rice artistique des arts visuels au sein du centre d'arts 3 bis f, labellisé centre d'art contemporain d'intérêt national

— Preamble

Au cœur du Centre Hospitalier Montperrin à Aix-en-Provence, l'association Enl'acte porte, depuis 1983, le projet du 3 bis f qui repose sur les fondamentaux : désigmatisation, troc, non thérapeutique *a priori*, à travers un projet artistique pluridisciplinaire reposant sur une programmation de résidences d'artistes en arts visuels et en spectacle vivant. Lieu d'accueil et d'hospitalité au sein de l'hôpital dans les locaux des anciens pavillons d'enfermement de femmes, le centre d'arts contribue à mettre en partage les recherches artistiques avec un public mixte composé de patient.e.s, personnes en parcours de soin, de soignant.e.s et de publics extérieurs à l'hôpital, en lien avec l'ensemble de la société civile.

Labellisé par le ministère de la Culture « centre d'art contemporain d'intérêt national » (CACIN) en 2021, le 3 bis f accompagne, soutient et développe les recherches et créations d'une vingtaine d'artistes ou équipes artistiques par an — 5 à 6 en arts visuels et une dizaine d'artistes pluri/transdisciplinaires croisant arts visuels/performance/arts vivants — en lien avec le contexte de l'hôpital psychiatrique et en mutualisant les filières et réseaux arts visuels, arts vivants, Art & Santé. Le projet du 3 bis f favorise expérimentations et décloisonnements — entre les disciplines artistiques, l'art et le soin, l'hôpital et la cité. Identifié comme un véritable laboratoire artistique et relationnel, le 3 bis f a développé une manière inédite d'accompagner la création en liant recherche, création, diffusion et médiation, en porosité avec le contexte du Centre Hospitalier et pleinement inscrit dans la cité.

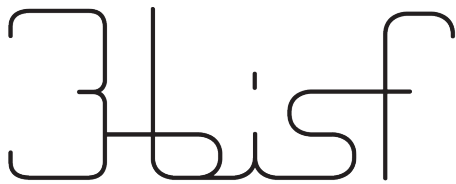
Aujourd'hui, le projet se développe à partir de ces fondamentaux issus de la psychothérapie institutionnelle et l'affirmation d'un projet global croisant la pluri/transdisciplinarité des formes et écritures artistiques contemporaines, dans une démarche de croisements permanents entre création artistique, soin et hospitalités.

Sous la responsabilité de la directrice générale du 3 bis f, le/la directeur.rice artistique des arts visuels co-élabore le projet artistique et culturel du 3 bis f, centre d'arts contemporains. Responsable de la direction artistique des arts visuels, il/elle conçoit le projet en pleine autonomie, dans un dialogue constant avec la directrice générale / directrice artistique des arts vivants.

Le 3 bis f est membre des réseaux Provence Art Contemporain, de Plein Sud, d'Arts en Résidence, de d.c.a. association française de développement des centres d'art contemporain et de Traverses, réseau des scènes de la région Sud. Le 3 bis est à l'initiative d'un nouveau réseau Art, Soin, Citoyenneté qui a vu le jour en 2023.

Le 3 bis f reçoit le soutien du ministère de la Culture - DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la ville d'Aix-en-Provence, du Département des Bouches-du-Rhône, de la métropole Aix-Marseille-Provence et de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Il est organiquement relié à l'hôpital psychiatrique Montperrin au sein du pôle Ressources, dans le cadre d'un partenariat historique et de premier plan.

Le contrat de la direction artistique des arts visuels est régi par le droit du travail français et la CCNEAC Convention Collective Nationale pour les Entreprises Artistiques et Culturelles.



CENTRE D'ARTS CONTEMPORAINS D'INTÉRÊT NATIONAL
RÉSIDENCES D'ARTISTES | ARTS VIVANTS & ARTS VISUELS
AIX-EN-PROVENCE

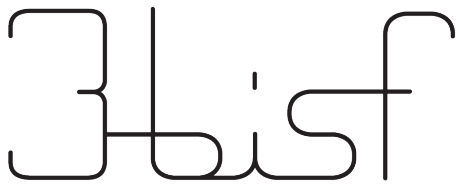
— Description du poste

Sous l'autorité de la directrice générale/directrice artistique des arts vivants, conformément à ses statuts et au cahier des missions et des charges du label CACIN, le directeur / la directrice artistique des arts visuels assumera les missions suivantes :

- Conception d'un projet artistique et culturel d'intérêt général en faveur du soutien à la recherche et à l'expérimentation, à la création et à la production, et à la diffusion des arts visuels contemporains (dans le respect des attendus du label « centre d'art contemporain d'intérêt national » conformément au décret n° 2017- 432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques et à son cahier des missions et des charges, annexe de l'arrêté du 5 mai 2017).
- Mise en œuvre du projet à travers les actions suivantes :
 - Programmation artistique dynamique et prospective de productions d'œuvres et d'expositions significatives de la création contemporaine ;
 - Programmation et accompagnement des résidences de recherche et de création dédiées aux artistes de la scène artistique régionale, nationale et internationale (1 à 2 résidences de recherche annuelles ; 3 résidences de création annuelles donnant lieu à 3 expositions in situ), production des expositions et événements, de la politique éditoriale associée ;
 - Programmation culturelle : co-élaboration de la politique des publics caractérisée par le double ancrage entre le milieu hospitalier et la cité ainsi que la conception d'actions innovantes en termes de médiation et de transmission, pour le développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle.
- Contribution à la construction des parcours professionnels des artistes et à la promotion des bonnes pratiques professionnelles (juste rémunération, respect de leurs droits, égalité d'accès femmes-hommes à la programmation, aux outils de production et aux résidences, notamment).
- Développement de la démarche multi-partenariale et de recherche de coopération avec les différents acteurs culturels et les réseaux locaux, régionaux et internationaux. Favoriser, en lien avec la directrice générale /directrice artistique des arts vivants, le dialogue entre les filières arts visuels et arts vivants.

*Pilotage des projets en arts visuels avec l'équipe (équipe de 7 personnes) dans le cadre d'un management transversal – communication & médiation, administration, technique, au sein du comité de direction.

*Participation à la recherche de financements pour les arts visuels, notamment à travers les appels à projets



CENTRE D'ARTS CONTEMPORAINS D'INTÉRÊT NATIONAL
RÉSIDENCES D'ARTISTES | ARTS VIVANTS & ARTS VISUELS
AIX-EN-PROVENCE

— Profil recherché

- Expertise en art contemporain, maîtrise des enjeux de la création actuelle à l'échelle nationale et internationale.
- Expérience de direction d'une institution d'art contemporain et/ou de projets artistiques et de gestion d'un budget :
- Capacité à développer une vision ambitieuse, tant d'un point de vue artistique que dans sa stratégie de développement et son mode de relation aux territoires et aux partenaires.
- Excellente connaissance de l'écosystème de la création artistique et des conditions d'exercice des professions dans le secteur des arts visuels.
- Sensibilité forte à la relation entre art, psychiatrie et santé mentale, aux enjeux des droits culturels, de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle.
- Sens de l'intérêt général, esprit d'ouverture et de partage, grande capacité d'écoute et de dialogue avec des interlocuteurs variés.
- Capacité managériale, notamment en management transversal, sens développé de l'initiative et de l'organisation.
- Aptitude à la recherche de fonds privés et publics.
- Sens des relations publiques et partenariales.
- Pratique bilingue français-anglais.

— Candidature

Curriculum vitae et lettre de motivation détaillant la conception du poste en relation avec les attendus du label « centre d'art contemporain d'intérêt national ».

Format électronique à adresser à l'attention de la présidence de l'association à l'adresse suivante : direction@3bisf.com

Date limite de dépôt des candidatures : 1er décembre 2023

— Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en deux temps :

- La pré-sélection des candidatures sera effectuée sur la base du parcours professionnel et de la motivation des candidat.e.s.
- Les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s seront ensuite invités à rédiger leur pré-projet artistique et culturel en arts visuels (5 pages maximum hors annexes) pour le 3 bis f sur la base d'une note d'orientation fournie par l'association Entr'acte et en relation avec le cahier des missions et des charges du label « centre d'art contemporain d'intérêt national ». Les candidats.es pré-sélectionné.e.s seront ensuite auditionné.e.s par un jury composé des représentants de l'association Entr'acte, de la directrice générale du 3 bis f, de ses partenaires publics, ainsi que de personnalités qualifiées, professionnels des arts visuels.

— Nature du contrat

- CDI Cadre de direction groupe 2, échelon selon expérience
- Rémunération Groupe 2 de la CCNEAC convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, selon expérience.

*Poste à pourvoir en mars 2024

- Période d'essai : 3 mois.
- Temps de travail : forfait de 213 jours annuel.
- Lieu de travail principal : 3 bis f – Centre Hospitalier Montperrin, 109 avenue du Petit Barthélémy 13100 Aix-en-Provence
- Mutuelle : garantie collective complémentaire obligatoire, prise en charge à 100% par l'association Entr'acte.